

## Extension des conditions générales de vente de GoWild AG pour les projets Pro Audio:

### Retour de marchandises:

En principe, les retours ne seront acceptés qu'après consultation préalable de nos employés. La marchandise doit être retournée dans un délai de max 60 jours dès la date d'achat.

Les retours sont autorisés si : la livraison était incorrecte ou en double par GoWild AG, matériel mis à disposition à des fins de démonstration et d'essai. Si la marchandise est retournée dans l'état dans lequel nous l'avons livrée, un avoir de 100% sera émis.

- Aucun retour possible pour les commandes avec la remarque : commande spéciale / sur mesure / pas de reprise possible.
- Le retour doit être fait avec une copie de la facture et un bon de livraison (avec la raison du retour).
- Les retours doivent être effectués à vos frais, dans leur emballage d'origine et sur emballé avec un carton de protection additionnel au carton d'origine.
- GoWild AG se réserve le droit (en cas de marchandise absolument irréprochable) de facturer une participation aux frais d'au moins CHF 30.00 ou de créditer au maximum 80% de la valeur de la marchandise (la valeur la plus élevée peut être déduite).

### Programmation de base des logiciels par GoWild AG:

- Ces coûts incluent la programmation de base des produits Pro Audio (par exemple les matrices DSP de Bose, Symetrix et les télécommandes) en fonction des indications spécifiées par écrit par le client. Ces informations seront transmises par écrit en utilisant les formulaires fournis à votre demande par GoWild AG.
- Les câbles et connecteurs nécessaires à cet effet peuvent être fournis et facturés par GoWild AG.
- Le montant offert est un prix indicatif et sera facturé à Fr. 148.00 par heure.

### Une intervention sur place par un collaborateur de GoWild AG comprend/nécessite :

- L'installation est réalisée par vos soins, montée, fonctionnelle et testée
- Le rendez-vous est fixé au préalable les jours ouvrables (sauf accord préalable)
- Le rendez-vous est à déterminer avec notre technicien au plus tôt
- Les réglages fins et ajustements de l'installation et mise en service des appareils fourni par GoWild
- Instructions données à votre technicien
- Le montant inscrit sur l'offre est indicatif et sera facturé ultérieurement en fonction du temps effectif.
- Déplacement (depuis le siège de GoWild AG): Fr. 1.-/ km, en plus Fr. 148.-/heure

### Modification de programmation ultérieure:

- Les frais concernent la programmation dans les locaux de GoWild AG (par exemple les matrices DSP de Symetrix) en fonction de vos indications écrites
- Nous vous transmettrons la programmation modifiée par email
- Le logiciel modifié doit être téléchargé sur l'appareil par le client. Si cela doit être fait par GoWild AG via TeamViewer, un minimum de ½ heure sera facturé.
- Le montant facturé sera en fonction du temps consacré à la modification au tarif de Fr. 148.-/heure

### Dépannage par un technicien de GoWild AG sur site:

- Recherche d'erreur ou panne sur site que vous spécifiez
- La facture suivra en fonction des dépenses
- Déplacement (depuis le siège de GoWild AG): Fr. 1.-/ km, en plus Fr. 148.-/heure

Les prix s'entendent net, hors taxe

Cette annexe élargit les conditions générales de vente de GoWild AG

Valables dès le 1<sup>er</sup> août 2018 - Remplace les précédentes versions.